

La troisième « prépa-Métiers » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet individuel de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique.

## Objectif

- L'objectif de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 est l'ambition première, tous les moments de la formation y participent.
- La troisième « prépa-Métiers » donne la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel.
- Les élèves de troisième « prépa-Métiers » présentent le diplôme national du brevet.
- La découverte des métiers et des formations permet d'ouvrir les horizons :  
Plusieurs champs professionnels sont abordés, que ce soit lors des séquences de découverte des métiers et des formations au lycée ou bien lors de visites, séquences d'observation, stages d'initiation voire d'application réalisés en entreprise, administration ou association.

## Admission des élèves

Classe accessible après la quatrième.

Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux, souhaitant entrer dans une troisième « prépa-Métiers »

effectueront une demande auprès du chef d'établissement d'origine en fin de quatrième.

Après proposition du conseil de classe du troisième trimestre de quatrième, une commission départementale statuera sur chacune des candidatures.

## Poursuites d'études:

- **1ère année de CAP, 2nde Bac Pro 3 ans, 2nde Bac Général et Technologique**
- S'il apparaît évident que ces élèves choisiront majoritairement la voie de la seconde professionnelle ou de l'apprentissage, rien n'interdit la poursuite d'études vers la voie générale ou technologique pour les plus motivés d'entre eux.

## Horaires

Enseignements	Troisième Prépa-Métiers
Français,	5h
Mathématiques	4 h
Langue vivante	4h
Histoire, Géographie, Éducation Civique	3h
Sciences et technologie	4 h
Enseignements artistiques	1h
<b>Découverte professionnelle</b>	<b>5 h (180h annualisées)</b>
Éducation Physique et Sportive	3 h
<b>Accompagnement personnalisé</b>	<b>1h (36h annualisées)</b>
<b>Total</b>	<b>30 h</b>

## Organisation des enseignements

L'emploi du temps de la classe comporte :

- une partie composée d'horaires attribués par discipline et une partie à horaires globalisés.
- 36 h d'accompagnement personnalisé annualisées permettant une aide à l'acquisition du socle commun et au suivi de l'élève.
- 180 h de séquences de découverte professionnelle (4 semaines de Périodes de Formation en Entreprise).
- Un temps d'échange est organisé avec les lycées partenaires du bassin afin de découvrir les différentes offres de formation disponibles.

## Découverte en entreprise

Les stages peuvent se dérouler dans des entreprises, des associations, des administrations et des collectivités territoriales. Pour assurer la polyvalence de la formation en entreprise, ils peuvent avoir lieu dans une ou deux entreprises, ou dans plusieurs services ou ateliers de la même entreprise.